

SESSION APW D'ANNABA

Médiocres interventions des élus

Les 25 et 26 mars, s'est tenue la première session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année 2008. Elle a été entamée en l'absence des députés et des sénateurs de Annaba.

Les préoccupations des 630 000 habitants et le développement socioéconomique des 12 communes de la wilaya d'Annaba ne semblent pas être la priorité des députés et des sénateurs. Les chiffres avancés dans le bilan des activités 2007 de l'exécutif de wilaya ne correspondent pas à la réalité du terrain, notamment en matière de création d'emploi et de lutte contre le chômage. Alors que la courbe du chômage est en constante hausse, le bilan donne un taux de plus de 12 % de chômage de la population active, soit plus de 180 000 âmes. « Sur quelle

base a-t-on établi ce taux alors que des milliers de postes de travail disparaissent chaque jour ? Ce taux implique-t-il les postes de travail très aléatoires du filet social et des saisonniers ? » dira intervenu un des élus, étonné, tout autant que ses pairs et les membres des associations civiles, du taux avancé par le directeur de l'exécutif. « La corruption, l'affairisme, les détournements des deniers publics, la mauvaise gestion et l'incompétence sévissant dans certaines administrations, sont une réalité que nous vivons chaque jour dans notre

wilaya. Il est impossible dans ces conditions, de planifier des actions allant dans le sens des intérêts de la population d'Annaba », a lancé M. Tayeb Beldi, un autre élu, comme pour contredire les chiffres du bilan édulcoré de 2007 de la wilaya.

Ces deux interpellations ont rehaussé quelque peu le niveau des interventions, en majorité d'une médiocrité affligeante. Il faut préciser que certains élus étaient beaucoup plus préoccupés à régler en aparté leurs affaires personnelles au contact des directeurs membres de l'exécutif de la wilaya. Lors de cette session de l'APW, il a été question de mettre un terme à la prolifération, durant la période estivale des

loueurs de parasols, chaises, tables et des voituriers sur le littoral. Heureusement que pour la population d'Annaba, quelques jours auparavant, la Direction de l'hydraulique avait annoncé le lancement de plusieurs opérations liées à la sauvegarde de l'environnement. Il s'agit de la dépollution, au plus tard fin mai 2008, des plages de Rizzi Amor, Rezgui Rachid et la Caroube ainsi que le canal de ceinture de la cité Plaine-Ouest. Ces opérations, qui ont nécessité une enveloppe financière de plus de 5 milliards de dinars, portent sur la pose de collecteurs, intercepteurs et grosses conduites sur 14 et 3 km ainsi que de deux stations de relevage.

A. Djabali

UNE BÂTISSE MENACE RUINE À SKIKDA

Danger imminent pour plusieurs familles

Il ne se passe pas un jour sans que nous apprenions qu'une ou plusieurs familles ont assisté à l'effondrement partiel ou intégral de leurs demeures. Le dernier en date a été enregistré samedi au 35, avenue Bachir-Boukadoum.

Heureusement, on ne déplore aucune victime. Quatre familles de 35 membres vivent dans une bâtisse jouxtant le siège de la Cnas depuis une trentaine d'années. En 2005 déjà, le rapport d'une expertise élaborée par le CTC a indiqué : « Vu l'urgence et la gravité de la situation, il y a lieu d'évacuer les lieux dans les plus brefs délais, afin d'éviter tout risque lié à un effondrement de l'immeuble qui est probable à tout moment. » La pertinence et la clarté sont sans reproche. Trois ans après, c'est le statu quo.

Outre cette recommandation de taille, le rapport en question énumère les détails suivants : effondrement

partiel du plancher constitué de poutrelles métalliques et des voûtains de briques rouges, corrosion des poutrelles métalliques du plancher. Ce dernier risque de s'effondrer, infiltration généralisée des eaux pluviales à travers la toiture dégradée, dégradation des réseaux d'évacuation des eaux usées, fissures importantes au niveau des murs et des cloisons, escalier extérieur menant au premier étage dégradé risquant de s'effondrer. « C'est le troisième effaîssement auquel nous assistons impuissants mais nous nous en sortons indemnes. » Selon les habitants, « en dépit du risque, les instances compétentes font la sourde oreille à nos incessantes demandes d'évacuation. La restauration de l'immeuble est chose impossible du fait de deux facteurs : sa dégradation avancée et la présence au rez-de-chaussée de locaux commerciaux.

L'action de démolition de l'immeuble pour notre éventuelle évacuation demeure conditionnée par le transfert de ces derniers ».

Un autre interlocuteur nous renseigne : « Voyez ces innombrables bouteilles en plastique, elles ont été délaissées par un indu occupant. Ce dernier a construit un gourbi et y a résidé durant sept ans. En dernier lieu, il a eu droit à un logement décent dans le cadre social ! » « Faut-il bâtir une construction illicite pour bénéficier d'un toit décent ? » s'interrogent les locataires.

Au moment où nous mettons sous presse, la bâtisse a eu droit à la visite des services de l'OPGI et de quelques élus communaux. « Les services de la daïra n'ont pas encore inspecté les lieux », nous confirme notre interlocuteur. Les locataires ne perdent pas espoir quant au dénouement de cette situation.

Z. Z.

BLIDA

60 locaux commerciaux cherchent preneurs à Aïn Romana

La part octroyée en matière de locaux commerciaux pour la commune de Aïn-Romana, localité située sur les hauteurs de la wilaya de Blida, n'a pas encore trouvé preneurs chez les jeunes chômeurs pour lesquels ces locaux ont été destinés.

Les 60 magasins justifient-ils, qu'ils ont été construits à Aïn Romana dans le cadre de la réinsertion des jeunes, qui désirent investir dans les métiers artisanaux et autres activités d'art manuel, n'ont pu être distribués aux intéressés en raison de l'absence de demandes. Pour les habitants de Aïn Romana, cet immobilisme pour l'acquisition de ces locaux réside dans le fait,

D'autres jeunes de Aïn Romana motivent leur désintéressement par le fait que ces locaux sont plutôt

destinés aux diplômés d'université ou de centres de formation professionnelle alors qu'ils sont, disent-ils, plus enclins au travail de la terre et de l'agriculture qui reste leur seul moyen de subsistance.

Pour les responsables concernés, le manque d'informations des citoyens quant à l'utilité de ces locaux et le bénéfice qu'ils peuvent en tirer restent la cause majeure de leur indifférence. Pour ce faire, ils comptent organiser des journées de sensibilisation afin de convaincre les jeunes chômeurs

d'engager leur demande pour l'acquisition de ces locaux. Le cas échéant, si l'opération de sensibilisation n'apporte pas de résultat, les responsables seront obligés, affirment-ils, de faire bénéficier d'autres communes limitrophes comme Mouzaïa et Chiffa, sachant que plus de 260 dossiers ont été déposés pour l'acquisition de ces locaux. Une situation qui pourra générer un conflit entre les nouveaux acquéreurs et les jeunes de Aïn Romana.

M. B.

VISITE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION À AÏN-TÉMOUCHENT

Toutes les wilayas seront dotées d'une radio avant 2009

En marge de l'inauguration de la radio locale de Aïn-Témouchent, le ministre de la Communication, Abderrahich Boukerzaza, a animé un point de presse, au cours duquel il est revenu sur certains points relatifs à son secteur. Concernant le lancement des radios locales ou dites régionales, le ministre dira que l'appellation importe peu du fait que le statut de ces radios n'est pas encore défini. Boukerzaza ajoute que jusqu'à l'heure actuelle il y a plus d'une trentaine de radios, et qu'avant la fin 2009, toutes les wilayas du pays seront dotées de radio. Ce programme permettra au citoyen d'être informé sur tout ce qui concerne sa région. Dans un proche avenir, ces radios connaîtront une autonomie dans la gestion et la programmation en vue de couvrir une information de proximité, seulement, ces deux facteurs s'établiront selon un cahier des charges et des objectifs annuels stipulant des contrats de performances. Selon un sondage réalisé récemment par le secteur de la communication, le taux d'écoute pour les radios régionales varie de 50 à 70% alors que pour les radios locales le taux d'écoute dépasse les 70%. Pour ce qui est du projet du statut du journaliste, le ministre explique que le projet pourra bientôt voir le jour, il devra réglementer la corporation, et d'ajouter que jusqu'à aujourd'hui, le nombre de quotidiens nationaux a atteint 63 titres, sans compter les hebdomadaires et les mensuels. L'Etat apportera son aide dans l'amélioration des chaînes de télévision, de radio, ainsi qu'à la presse écrite. Pour cette dernière, Boukerzaza dira que son département apportera sa contribution en matière d'imprimerie et de publicité : « Il faut rapprocher la presse écrite du citoyen, les gens du Sud ne lisent les journaux que tardivement, il faut remédier à cela au plus vite. » Pour ce qui est de la télévision numérique thématique (TNT), le ministre déclare que le projet devra être généralisé en 2009. Il est à noter que sa visite dans la wilaya a débuté par la bibliothèque nationale Malek-Bennabi où 1 228 titres sont exposés au public, ensuite la délégation ministérielle a inauguré une exposition d'arts plastiques. Vers midi, M. Boukerzaza a donné le coup d'envoi du lancement de la radio régionale de Aïn-Témouchent qui débutera l'émission avec un volume horaire de 7 heures par jour.

S. B.

RELIZANE

Journée d'information sur le programme national de mise à niveau de la PME

La salle des conférences de l'hôtel de la Mina du chef-lieu de la wilaya de Relizane a abrité, jeudi, une journée d'information sur le programme national de mise à niveau de petite et moyenne entreprises (PME). Organisée à l'intention des entreprises privées de la wilaya de Relizane, par l'Agence nationale de développement de la PME (Andpme) sous le haut patronage du ministre de la PME et de l'Artisanat et du wali de Relizane, en collaboration avec la Direction de PME de la wilaya, cette journée d'information a vu la participation de plusieurs entreprises, à l'image de (Artub) fabrication mobilier tubulaire, pour les collectivités domiciliées à Zemmora qui a été félicité par le premier responsable du secteur pour le travail qu'elle a réalisé. Selon M. Moussaoui, directeur général, l'Andpme est un instrument de l'Etat en matière de mise en œuvre de la politique de développement de la PME. Elle a pour mission de collecter, d'exploiter et de diffuser l'information spécifique aux domaines d'activités de la PME. M. Moussaoui a exhorté les chefs d'entreprises en activité à Relizane à adhérer au programme national de mise à niveau de la petite et moyenne entreprises.

Selon le DG, la wilaya de Relizane, en matière d'adhésion, se classe en tête de liste au niveau national. Cette journée d'information sera suivie dans les prochains jours par d'autres journées d'information pour l'amélioration d'un environnement adapté aux besoins de la PME.

A. Rahmane

GUELMA

Une femme âgée découverte morte sur la chaussée

Le corps sans vie d'une femme âgée de 72 ans a été découvert jeudi. C'est sur la chaussée près de la cité Bouner-Salah, juste en face de la cité Aïn-Delfa C que le corps de la victime a été découvert par les habitants de la cité. Le corps portait plusieurs traces de violence et des blessures, selon les renseignements recueillis sur place. Alertés, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Guelma se sont dépêchés sur les lieux pour évacuer la victime vers la morgue de l'hôpital D'Okbi de Guelma et une réquisition a été adressée au médecin légiste pour déterminer la cause du décès.

B. A.